

PASTEL TOUJOURS

20e exposition annuelle – Choix des membres

Du 30 mars au 23 avril 2017

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE

Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 7Y8

Date limite d'inscription : 10 mars 2017

CONDITIONS:

- ❖ Deux (2) tableaux par membre, dont un (1) est assuré d'être présenté à l'exposition, le second en fonction de l'espace disponible ou en remplacement d'un tableau vendu. **Les dimensions maximales: 20 pouces en hauteur et 20 pouces en largeur avec le cadre.** Cette règle est très stricte. Aucune sélection préalable. Tous les tableaux qui répondent aux critères seront acceptés. (Nous espérons quelques plus petits formats, cela vous donnera la chance d'exposer possiblement deux tableaux).
- ❖ Prenez note que nous vous demandons d'identifier votre support sur le bulletin d'inscription.
- ❖ Exceptionnellement, les œuvres peuvent avoir déjà été exposées avec PSEC au préalable, mais ne doivent pas avoir été primées.
- ❖ S'assurer de ne pas avoir exposé ses œuvres dans une exposition solo dans la région de Lanaudière depuis un an.
- ❖ Les œuvres soumises doivent être de source originale, non produites en atelier supervisé, ni d'après une image publiée (votre signature en fait foi). Ayez vos références disponibles.
- ❖ Le médium de surface doit être à 90% au pastel sec, c'est-à-dire qu'un autre médium ne doit être apparent qu'à 10%.
- ❖ Les œuvres doivent être encadrées de manière professionnelle et avoir des oeillets avec fil de fer. Un autre détail qui nous est recommandé par la responsable de la Maison et jardins Antoine-Lacombe, c'est que le système d'accrochage derrière vos tableaux soit placé assez haut sur le cadre, sinon les cadres s'inclineront trop vers l'avant.
- ❖ Les frais d'inscription sont de 30\$ pour un tableau, 35\$ pour deux tableaux. PSEC prend 20% du prix affiché. Tous les tableaux doivent être à vendre. Fixez vos prix en conséquence. Aucun changement après la réception des inscriptions.
- ❖ Toutes les précautions nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de vos tableaux, toutefois, ni la PSEC, ni la Maison et jardins Antoine-Lacombe ou les bénévoles ne seront tenus responsables en cas de bris, perte, feu ou vol.

DÉPÔT DES TABLEAUX

- ❖ Les œuvres doivent être déposées **le mercredi 29 mars entre 10h à 13h.**

PREMIER PRIX

- ❖ Bourse de 300\$; d'autres prix de nos commanditaires s'ajouteront.

VERNISSAGE

- ❖ Vin et remise des prix, le dimanche 2 avril, 13h30

REPRISE DES TABLEAUX

- ❖ Dimanche 23 avril entre 15h et 17h.

LIEU D'EXPOSITION

- ❖ **MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE**
895, rue Visitation Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 7Y8



SOCIÉTÉ DE PASTEL DE L'EST DU CANADA
PASTEL SOCIETY OF EASTERN CANADA
www.pastelsec.com

PASTEL TOUJOURS

20e exposition annuelle – Choix des membres

Du 30 mars au 23 avril 2017

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE

895, rue Visitation Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 7Y8

FEUILLE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription: 10 mars 2017

Complétez et retournez avec un chèque à l'ordre de PSEC

(1 œuvre \$30; 2 œuvres 35\$) à l'adresse suivante :

Michèle Bujold (Présidente),

5 St-Stanislas, app. #4, Québec, QC, G1R 4G7

Téléphone: 418 956-3650

m.bujold@videotron.ca

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

RÉGION: _____ COURRIEL: _____

TÉLÉPHONE: _____ CELL: _____

#1 : TITRE _____ Prix: _____ \$

Dimensions de l'oeuvre (sans cadre): Hauteur _____ po. x Largeur _____ po.

Support: _____

#2 : TITRE _____ Prix: _____ \$

Dimensions de l'oeuvre (sans cadre): Hauteur _____ po. x Largeur _____ po.

Support: _____

J'atteste que les œuvres sont de source originale, non produites en atelier supervisé, ni d'après une image publiée.

Signature